

N°8
FÉVRIER 2015

SPÉCIAL
**Activité 2014
et perspectives**



EDITO

En dépit d'un environnement conjoncturel très perturbé en 2014, les adhérents du SYCABEL ont poursuivi leur mobilisation et ont continué à apporter des réponses métiers aux évolutions des besoins sociétaux. Cette première lettre d'information de 2015 est l'occasion de dresser le bilan économique de l'exercice écoulé et de revenir sur les nombreuses avancées enregistrées par notre profession qui est une des plus dynamiques en Europe.

Le climat déprimé de certains secteurs s'est répercuté sur l'activité de l'industrie du câble qui s'est inscrite en baisse pour la quatrième année consécutive. Son chiffre d'affaires global, proche de 2,5 milliards d'euros, hors câbles sous-marins, enregistre en effet un repli de 2% environ, atteignant même plus de 5% pour les câbles isolés.

Bien que les câbles optiques et les accessoires de télécommunications réalisent une importante percée en dehors de l'hexagone, ce sont les ventes à l'exportation qui fléchissent, les résultats en France étant proches de l'équilibre tant en valeur qu'en volume. Toutefois, cette tendance générale recouvre des évolutions différenciées selon les marchés et familles de produits.

LIRE LA SUITE EN P.2

EDITO	1/2
Bilan de 2014 Gilles Drouard, Président du SYCABEL	
A LA UNE	2-4
Les faits marquants de 2014 Une profession volontariste	
ZOOM	4
Tension sur les câbles aluminium Nouvelles conditions d'approvisionnement du « fil machine »	
INTERVIEW	5/6
Echange sur les données numériques Thierry Muller, MaPS SYSTEM - Thierry Philippot, SYCABEL	
INDICATEUR INDUSTRIEL	6
Déploiement du Très Haut Débit en France	
AGENDA	6

Ainsi, les ventes de câbles destinés à la construction et à l'industrie ont connu une année difficile avec un chiffre d'affaires en baisse de près de 10% qui s'explique par la morosité des investissements tant dans le bâtiment que dans les équipements industriels. Cette situation explique aussi en partie la mauvaise performance dans le domaine des câbles et accessoires destinés au réseau de distribution d'énergie, la raréfaction des raccordements s'étant ajoutée à une moindre demande sur l'ensemble des composants.



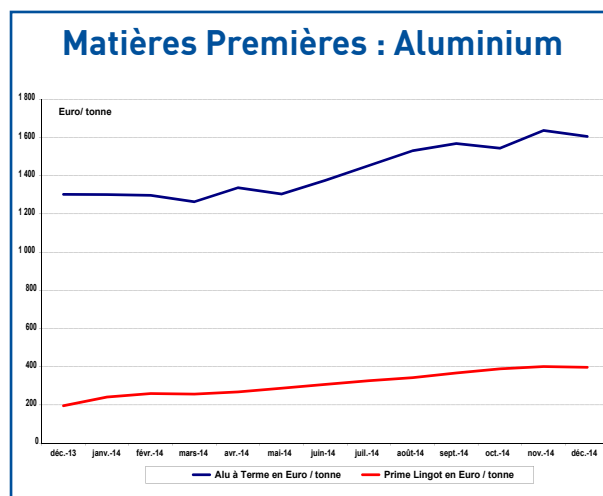
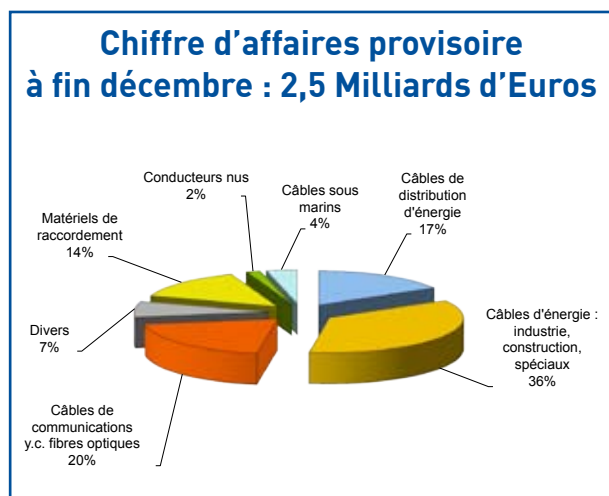
Pour les câbles de télécommunications, l'année affiche a contrario une croissance des ventes à deux chiffres marquant une accélération des projets d'équipement, notamment autour du FttH. Ce sont évidemment les câbles à fibre optique et les accessoires associés qui en bénéficient, le kilométrage de fibres câblées ayant

atteint un record historique. Les câbles de données suivent le même développement pour la part optique avec des taux de progression très élevés en volume de fibres câblées qui ne se retrouvent malheureusement pas dans un chiffre d'affaires en stagnation.

Les activités de notre profession doivent être considérées au regard des variations des cours des principales matières premières qui influent sur le chiffre d'affaires. Le cours de l'euro qui s'est progressivement déprécié au second semestre a eu des répercussions sur les matières cotées en dollar. En moyenne annuelle, les cours se sont généralement détendus sans pour autant baisser de manière significative. Certains sont même restés très fermes. C'est le cas de l'aluminium qui a cumulé une hausse de son cours au LME et la forte augmentation de sa prime lingot.

Face aux incertitudes qui prévalent toujours, le SYCABEL confirme sa détermination à maintenir les liens entre les acteurs du secteur et à intensifier la coopération avec ses partenaires de la filière au bénéfice de tous.

Gilles DROUARD
Président du SYCABEL



A LA UNE

Les faits marquants de 2014

Le contexte économique peu porteur en 2014 a renforcé l'engagement des adhérents du SYCABEL autour d'axes stratégiques définis en commun :

- Renforcement et sécurisation des réseaux d'énergie
- Déploiement des réseaux de communication à haut et très haut débit

- Sécurité globale des installations du bâtiment : électrique, incendie, etc.
- Besoins nouveaux : smart grids, véhicules électriques, ENR
- Services, notamment logistiques, aux partenaires de la filière

En matière de Développement Durable, le SYCABEL a initié un tableau de bord permettant de mesurer les progrès de la profession en agrégeant des données telles que les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'eau ou les indicateurs d'accident du travail. Il s'est aussi penché sur l'impact des différentes directives européennes en concertation avec l'organisation européenne EUROPACABLE. L'application de la nouvelle version de la Directive DEEE aux câbles a fait l'objet d'un document largement diffusé aux adhérents. Les modalités de déclaration des impacts environnementaux des matériels de raccordement d'énergie ont été définies conformément aux PSR (Règles Additionnelles Spécifiques) du programme PEP ecopassport.

En ce qui concerne le **service aux acteurs de la filière**, le SYCABEL a concentré ses efforts sur la plateforme « CABLE-BASE » qui a pour vocation d'être la référence en matière de données numériques pour le câble et de contribuer ainsi à la qualité de logiciels « métiers ». Opérationnelle depuis février 2012, cette plateforme a connu de nouveaux développements devant permettre un élargissement de son utilisation, notamment par l'incorporation de données tarifaires et la mise à disposition d'interfaces avec différents standards (voir notre article page 5).

Dans le domaine des **Réseaux d'Énergie**, l'année 2014 a été marquée par la suite des études menées en collaboration avec ERDF sur l'impact environnemental des liaisons câbles. Pour sa part, le travail normatif a été intensif sur des sujets majeurs comme la révision de la NF C 33-210 relative aux câbles BT souterrains, ou la NF C 33-226 dédiée aux câbles moyenne tension.

Pour les matériels de raccordement, les experts de la profession ont accompagné la mise en conformité de certaines normes anciennes ou l'introduction de nouveaux essais comme ceux de robustesse sur les jonctions. Les essais sur plaques à picots au titre de la NF C 33-014 se sont poursuivis.

La sécurité globale est restée la préoccupation majeure pour les **Câbles domestiques et industriels**. Les travaux sur le diagnostic électrique obligatoire ont abouti à la proposition d'un référentiel normatif actualisé sous la référence XP C 16-600. Les démarches menées dans le cadre du GRESEL ont permis d'envisager la mise en application d'un dispositif similaire pour les logements donnés en location, conformément aux termes de la loi ALUR votée en mars 2014. D'autre part, la nouvelle norme X PC 32-321 relative à la famille des câbles R2V contribuera également

à l'amélioration de la sécurité et de la qualité des installations grâce à un essai de résistance climatique incluant un test aux rayons UV et un repérage couleur pour l'identification de la section.

En ce qui concerne la sécurité incendie, les travaux liés au « Règlement Produits de Construction » ont continué à être mobilisateurs, principalement au plan européen afin d'obtenir la publication par le CENELEC de la norme EN 50575 qui fixe, pour la réaction au feu des câbles, les exigences essentielles relatives à la performance, aux essais initiaux, au suivi et au marquage des produits. Cette norme publiée en septembre 2014 va permettre de fixer le calendrier d'entrée en vigueur du règlement qui devra être confirmé par le JOCE.

En France, dans le cadre des travaux menés avec le Ministère de l'Intérieur, la modification de l'Arrêté du 21 juillet 1994 portant classification et attestation de conformité du comportement au feu des câbles, a été publiée et ouvre donc la mise en application des euro-classes sur la base du calendrier européen.

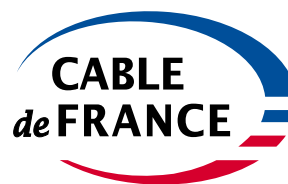
En matière de résistance au feu, plusieurs années de travail ont conduit à la confirmation par la Commission Centrale de Sécurité de l'équivalence entre des câbles classiques sous Conduite Techniquement Protégée et des câbles CR1/C1 ayant passé avec succès l'essai système, pour application dans les établissements de santé.

Le secteur des Câbles de télécommunications est entré en 2014 dans une période très favorable bien que la vigilance soit restée de mise face aux difficultés du déploiement massif de la fibre optique et aux risques relatifs à la qualité de ces réseaux. Le SYCABEL a conforté son positionnement d'acteur pragmatique et responsable en apportant son expertise à la mise en œuvre du plan FRANCE TRES HAUT DEBIT.



A ce titre, il a apporté sa contribution aux enquêtes nationales, comme, par exemple, celle relative à l'extinction de la boucle cuivre, et participé au comité d'experts de l'ARCEP ainsi qu'aux travaux de normalisation correspondants.

Le SYCABEL a apporté son concours à la publication d'un nouveau « Guide pratique pour le raccordement des locaux professionnels au réseau en fibre optique FttH » de la plateforme Objectif Fibre qui est présidée par un représentant de la profession. Il s'est aussi associé aux études relatives aux incidences de ces nouveaux réseaux sur l'emploi et la formation. Par ailleurs, il a publié à plus de 20 000 exemplaires la 5^{ème} édition de son THDmag consacrée aux opportunités que ces nouvelles infrastructures offrent au cadre de vie, à savoir l'émergence de la ville et de l'habitat intelligents. C'est pourquoi, le SYCABEL s'attache à sauvegarder la qualité et la performance des réseaux, conditions indispensables à la montée inéluctable des débits nécessaires aux services du futur.



Evènement majeur de 2014, le lancement officiel du label "CABLE de FRANCE" est intervenu en mars dans les locaux du Ministère du Redressement Productif en présence de plusieurs personnalités et partenaires. Tout en valorisant les produits fabriqués sur le territoire national, ce label illustre la contribution notable de la profession au tissu industriel français. Un premier bilan des demandes de labellisation à six mois fait état de 118 familles de produits réparties sur 29 sites de production. De nouvelles demandes ont été enregistrées et laissent supposer que la quasi-totalité des adhérents du SYCABEL bénéficieront de la marque d'ici quelques mois.

ZOOM



Tension sur les câbles aluminium

Les nouvelles conditions d'approvisionnement de "fil machine" impactent le marché des câbles électriques aluminium

La "prime lingot" de l'aluminium a accusé en un an une hausse particulièrement sensible qui est aujourd'hui supérieure à 250 € par tonne. Cette prime, qui renchérit désormais de plus de 20% le coût d'acquisition du métal, est très volatile et vient se cumuler aux incertitudes sur le cours de l'aluminium coté au LME (London Metal Exchange).

C'est la conséquence d'un marché de l'aluminium dont les fondamentaux se caractérisent depuis plusieurs années par une forte demande alors que l'offre est très serrée. Ces évolutions ont conduit les producteurs européens d'aluminium à introduire

une part variable plus importante adossée à la "prime lingot" dans leurs offres de prix de "fil machine" de qualité électrique. Il s'agit d'une pratique déjà largement répandue dans les autres régions du globe.

Traditionnellement, le prix de ce "fil machine", matière de base pour l'industrie des fils et câbles, se composait d'une part variable liée au métal, selon les cours fixés au LME, à laquelle s'ajoutait une prime forfaitaire fixée annuellement, en général, par les producteurs.

Dorénavant, le prix du "fil machine" comporte deux composantes variables essentielles : le prix du métal selon les cours fixés au LME et la "prime lingot" fixée au jour le jour au gré du marché et relevée par l'indice P1020 édité par le Metal Bulletin (DDP-Rotterdam).

Une prime annuelle fixe de transformation négociée avec les producteurs va s'additionner à ces variables.

Les industriels du câble ne peuvent que constater et prendre en compte ces nouvelles règles applicables dès janvier 2015.

Entretien de Thierry Muller, CEO de MaPS SYSTEM avec Thierry Philippot, Président de la Commission Nomenclature et Statistiques du SYCABEL



Thierry Philippot

Le portail CABLE BASE®

Avec la montée en puissance du e-commerce et des moyens de communication électroniques sur le marché B2B, les acteurs de la filière du câble ont décidé de mettre à la disposition des distributeurs, dans un premier temps, des informations sur leurs produits, fiables, à jour, et organisées. Le SYCABEL a choisi d'adopter une définition homogène commune et un accès unique facilitant les échanges de données sur les câbles. Il s'est inspiré du modèle déjà éprouvé par UNICLIMA pour formaliser son offre sur un portail dédié, CABLE-BASE®, accessible depuis février 2012 sur www.cable-base.com et www.cable-base.fr

Dans la continuité de ses efforts pour perfectionner sa plate-forme, la compléter et afin d'en étendre l'accès, le SYCABEL passe la vitesse supérieure. Les industriels du câble ont basculé vers les solutions proposées par MaPS qui facilitent l'internationalisation des échanges tout en évoluant vers les technologies futures d'échanges automatisés. Elles vont leur permettre d'améliorer l'anticipation des besoins de l'ensemble des utilisateurs, qu'ils soient distributeurs, installateurs, institutions ou éditeurs de logiciels.



Thierry Muller

MaPS SYSTEM et ses solutions

Il s'agit de solutions complètes, flexibles et évolutives qui intègrent dans un seul système l'ensemble des problématiques de la gestion de données pour le marketing et la diffusion multicanal. Cette suite logicielle met à la portée des entreprises une base de données polymorphe entièrement paramétrable, reposant sur une conceptualisation orientée vers l'objet et adaptée aux nécessités des services informatiques.

De surcroît, cette démarche s'inscrit dans le cadre du Plan Bâtiment Durable qui favorise la mise en œuvre, à l'horizon 2017, de la performance énergétique des bâtiments par l'usage du BIM (Bâtiment et Informations Modélisées) dans les marchés publics en neuf et rénovation de plus de

2000 m². Les innovations technologiques facilitent aujourd'hui la communication entre les acteurs d'un projet de construction afin de proposer une approche globale de la conception-construction. Cette numérisation de la filière du bâtiment offre la possibilité de multiplier l'étude de variables de construction dans l'optique de trouver les meilleures solutions énergétiques.

En tant que développeur de solutions de management de données, MaPS SYSTEM prévoit que la structuration globale des informations soit accessible d'ici 2 à 3 ans à travers une plate-forme unique de données d'échanges pour le bâtiment au plan européen. Les évolutions intervenues dans l'univers de la construction vont permettre de fournir à l'utilisateur final des données fiables et immédiates entre les outils connectés.

Des objectifs communs pour MaPS et CABLE BASE®

Dans ce contexte, CABLE-BASE®, l'initiative pionnière du SYCABEL, est un cas tout à fait particulier, d'autant plus intéressant qu'il émane d'une entité unifiée qui a su anticiper pour créer un portail commun d'échanges de données et de e-commerce. Le SYCABEL a acquis une solide expérience de terrain depuis plusieurs années.

L'évolution de la réglementation va contraindre les architectes, maîtres d'œuvre, constructeurs et gestionnaires de bâtiments à se conformer à la maquette numérique pour être en mesure de concourir aux appels d'offres. D'ici 5 à 10 ans, un architecte étranger pourra préconiser un matériel sans le connaître. C'est pourquoi, la collaboration de MaPS et du SYCABEL s'inscrit dans la durée car elle va offrir une réponse aux exigences de la législation.

Les adhérents qui figurent dans CABLE-BASE® ont accepté les critères définis par le groupement qui garantissent la véracité et la fiabilité des informations. Ce travail va être valorisé et optimisé à travers les solutions MaPS dédiées au SYCABEL. Celles-ci vont contribuer à développer un réseau tentaculaire évolutif avec un accès unique à partir de liens automatisés, garantissant la maîtrise des sources et la mise à jour des données numériques. Ces dernières seront personnalisables selon la demande de chaque utilisateur, lui fournissant les documents utiles de manière fluide via les liens URL mis en place avec les fabricants.

L'utilisation du langage UML (Unified Modeling Language), le langage de modélisation unifié, permet à MaPS de s'adapter à tous les métiers. Les données sont stockées dans un endroit neutre à l'aide du Digital Asset Management (DAM). Le module BPM (Business Process Management) offre des services complémentaires aux sociétés qui veulent aller au-delà.

CABLE-BASE® issue de MaPS, sera prochainement accessible et va s'enrichir en continu.

Enjeux d'internet

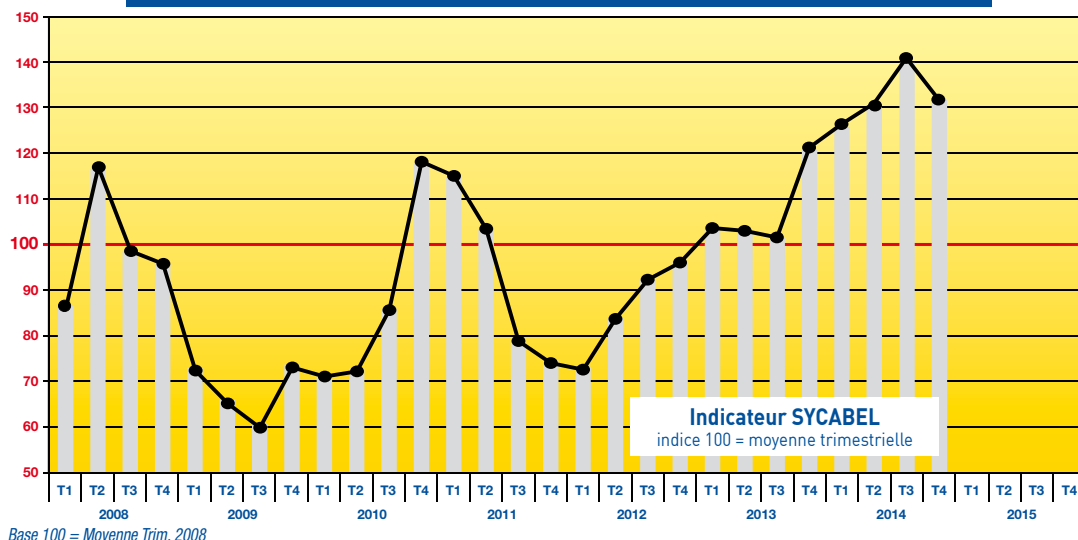
La plate-forme commune technique de données CABLE-BASE® ne se substitue pas aux sites internet individuels des entreprises qui conservent la

maîtrise de leurs catalogues et de leur promotion des ventes. La structuration des données relatives aux câbles est facilitée en raison de leur normalisation poussée. C'est pourquoi, le SYCABEL s'est plus particulièrement attaché à relever le défi de la diffusion de sa plate-forme qui lui impose de savoir allier la transmission au plus grand nombre tout en maîtrisant les règles internationales. L'internationalisation va se faire petit à petit dans le respect des exigences de chaque pays. C'est un chantier qui a énormément mûri depuis 2012. La numérisation va logiquement s'intensifier pour satisfaire l'économie 2.0 et les données vont devenir intelligentes. La notion de modélisation et le mode contextuel vont être intégrés.

INDICATEUR FttH

Evolution de l'activité trimestrielle du secteur en %

Objectif du Plan France THD : 100% de couverture en 2022
Estimation du SYCABEL : production actuelle x 3 (indice 350) pour y parvenir



AGENDA

10 - 12 Février 2015

FttH Conférence organisée par le FttH Council Europe - Varsovie (Pologne)

9 - 10 Avril 2015

Université du numérique MEDEF

15-18 Juin 2015

CIREN - Lyon

21 - 25 Juin 2015

JICABLE - Versailles

25 Juin 2015

8^{ème} fête du Très Haut Débit et des Réseaux communicants - Mortain